

Avis d'Appel Public à la Concurrence

MAPA 25-21CCI

*Services de balayage, lavage et nettoyage
du Marché Couvert de Mamoudzou*

1) Nom et adresse le l'acheteur public

Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (**CCI de Mayotte**)
Place Mariage, CS 73904,
97641 Mamoudzou cedex, Mayotte
Siret 130 003 379 00018

Contact :

M. Ali ASSANI
E-mail : hali@mayotte.cci.fr
Tél : 02 69 61 04 26
M. 06 39 29 47 36

2) Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de la CCI de Mayotte : Mohamed ALI HAMID

3) Objet du marché

L'objet du marché est la réalisation de services de balayage, lavage et nettoyage du Marché Couvert de Mamoudzou.

Le marché n'est pas allotri. Il porte sur des prestations qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet de lots différents.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches et les variantes ne sont pas autorisées.

4) Lieu d'exécution

Mayotte : Marché Couvert de Mamoudzou

5) Type de procédure

Le marché est passé en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la commande publique.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV)¹ est :

Code principal	Description
----------------	-------------

¹ <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2008:074:0001:0375:FR:PDF>

6) Modes de publicité retenus

Annonces :

- sur le site internet de la CCIM : <https://www.mayotte.cci.fr/marches>;
- dans 1 journal d'annonces légales (JAL) ;
- sur le site du bulletin officiel des annonces des marchés publics (BOAMP) : <https://www.boamp.fr/>;
- sur la plateforme des achats de l'Etat : <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

7) Dates prévisionnelles

Début de la prestation : février 2025.

8) Critères d'examen des offres

La CCI de Mayotte examine les offres des candidats au vu des critères de choix suivants :

- Offre financière : 60 %
- Moyen matériel : 20 %
- Moyens humains utilisés : 15 %
- Qualité des produits d'entretien utilisés : 5 %.

9) Modalités d'obtention du dossier de consultation

Les candidats peuvent obtenir le dossier en le téléchargeant :

- sur le site internet de la CCI de Mayotte ; ou
- sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE).

Aucun dossier ne sera envoyé par courrier postal.

10) Conditions de règlement des prestations

Conformément à la dématérialisation des factures, elles seront transmises à la CCI de Mayotte via la plateforme Chorus Pro.

Pour plus de précisions, voir le cahier des clauses particulières (CCP) du marché.

Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément aux dispositions des articles L2192-10 et R2192-10 et suivants du Code de la commande publique

11) Transmission des offres

Les candidats transmettent obligatoirement leur offre via la plateforme PLACE.

Les offres mentionnent l'objet de la consultation et sont rédigées en langue française.

La durée de validité des offres est de 90 jours. Une visite du bâtiment, objet du présent marché énuméré ci-dessus est conseillée pour soumissionner. Les visites se font uniquement sur rendez-vous auprès du Responsable du Marché Couvert de la CCI de Mayotte : M. ISSIAKA Mohamed

Tél : 02 69 61 04 26 – Gsm : 0639 00 27 28

@ : missiaka@mayotte.cci.fr

12) Date limite de réception des offres

Vendredi 9 janvier 2025 à 17h00 (heure de Mayotte).

13) Date d'envoi du présent avis à la publication

Jeudi 18 décembre 2025

Mamoudzou, le -----

Le Président de la CCI de Mayotte
Monsieur Mohamed ALI HAMID